

COMMUNE NOUVELLE « LE MALESHERBOIS »

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PROJET D'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/01/2016

1. Création des conseils communaux et désignation des adjoints
2. Attribution des délégations au maire
3. Indemnités des élus
4. Détermination du nombre des membres pour le CCAS
5. Election des représentants du CM au CCAS
6. Détermination du conseil d'exploitation du SPANC
7. Détermination du conseil d'exploitation de l'office de tourisme
8. Désignation des membres de la CAO, et autres commissions et jury relatifs à la commande publique
9. Création des commissions municipales et désignation des membres
10. Création de la conférence de programmation des équipements
11. Création de la commission accessibilité
12. Désignation des représentants du CM au SIAEP
13. Désignation des représentants du CM au SIERP
14. Désignation d'un représentant à Approlys
15. Désignation des représentants au SIARCE
16. Désignation des représentants au SITOMAP
17. Adhésion et désignation des représentants à l'EPFLI
18. Désignation des représentants au Bureau et Comité Syndical du pays Beauce Gâtinais
19. Désignation de deux représentants du CM à la maison de retraite Saint Martin
20. Désignation des représentants du CM à la Mission Locale
21. Désignation des représentants au Collège Gutenberg
22. Désignation des représentants au Conseils d'école
23. Désignation des représentants à Arc en Ciel
24. Attribution d'une dénomination de voirie
25. Création des différents budgets municipaux
26. Demande de DETR (communes de Coudray, Mainvilliers et Orveau-Bellesauve)
27. Validation des délibérations autorisant la Commune Nouvelle à anticiper les mandatements en investissement
28. Validation des délibérations autorisant le versement anticipé des subventions à certaines associations
29. Télétransmission des actes en Préfecture
30. Tableau des emplois
31. Adhésion au CNAS
32. Désignation d'un représentant au CNAS
33. Assurance du personnel
34. Convention CESU
35. Convention Chèques vacances

36. Affiliation chèque culture

37. Avenant au marché de l'aménagement urbain et travaux partiels sur le futur restaurant de Manchecourt